

# Le fonds collectif "Avenir Lait" de la Charte d'Avenir Bovins Lait

Renouvellement des générations en filière bovins lait Auvergne-Rhône-Alpes  
Contexte

Le CRIEL Alpes Massif Central alimente un fonds collectif pour compléter des aides du Conseil régional AURA, afin d'octroyer un droit à tirer de 2500 € aux nouveaux porteurs de projets de la filière bovin lait pour soutenir :

- La prise de congés
- L'accompagnement des ressources humaines
- Le conseil à la qualité du lait



## Partenaires



## Instruction



## Bénéficiaires

### TOUT NOUVEL ÉLEVEUR :

- En filière laitière bovine, **détenant au moins 20 VL** par associé
- Ayant son siège d'exploitation sur la zone AURA
- Ayant moins de 50 ans
- Au statut d'agriculteur à titre principal
- Tout nouvel éleveur installé cette année ou l'an passé

### POUR LES DOSSIERS HORS PARCOURS DJA, IL EST DEMANDÉ :

- Un parrainage de la laiterie
- Une étude économique

NB : Les éleveurs strictement en production fermière ne sont pas éligibles

## Actions aidées

**Le chéquier de 2500€**

À utiliser dans les **3 années** qui suivent l'inscription  
Soutient à **100%** au choix de l'éleveur une ou plusieurs **ACTIONS**



	Contenus possibles	Cibles organismes réalisateurs
<b>Mesure 1</b> SERVICE DE REMPLACEMENT POUR PRISE DE CONGÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>3 jours minimum</b>, renouvelables dans la limite de <b>50% du montant total du chéquier</b></li> <li>• <b>Financement de la journée préalable</b> de délivrance des consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service de remplacement départementaux ou le cas échéant cantonaux</li> <li>• Groupements d'employeurs départementaux et de laiteries</li> </ul>
<b>Mesure 2</b> ACCOMPAGNEMENT RESSOURCES HUMAINES	En exploitation sociétaire ou individuelle : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Coaching d'équipe</b></li> <li>• <b>Accueil d'un nouvel associé</b></li> <li>• <b>Gestion des salariés...</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau Chambres d'Agriculture, CER ou ECEL</li> <li>• <b>Consultants indépendants</b></li> <li>• <b>BTPL</b></li> </ul>
<b>Mesure 3</b> MAÎTRISE QUALITÉ DU LAIT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui préventif "cellules" ou spécifique butyriques/staphylocoque</li> <li>• Amélioration composantes qualitatives du prix du lait (MG, MP, ...)</li> <li>• Optimisation des résultats qualité du lait cru</li> <li>• Expertises des causes de contamination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseils Elevage (FIDOCL)</li> <li>• <b>FDCL</b></li> <li>• <b>BTPL</b></li> <li>• <b>Laiteries...</b></li> </ul>

## Mode opératoire pour l'éleveur

- 1 Je m'inscris à la démarche et mets à jour annuellement mes prévisions d'actions via le questionnaire suivant : [cliquez-ici](#) – Retrouvez-nous sur : [www.produitsdulait.fr/cabl](http://www.produitsdulait.fr/cabl)
- 2 Je contacte les maîtres d'œuvre pour déclencher la ou les actions auxquelles je me suis engagé(e) annuellement.

Pour en savoir plus : [mlaporte@crielamc.fr](mailto:mlaporte@crielamc.fr)



ou flashez le QR CODE

Ils soutiennent les talents de demain >

